

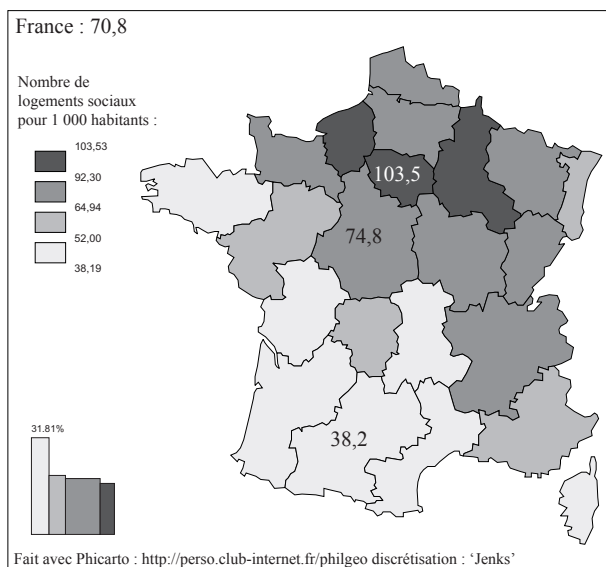
## CONTEXTE NATIONAL

La proportion des logements vacants est à son niveau le plus bas depuis la fin des années 60. L'envolée des prix et des loyers accroissent les difficultés de logement pour certaines catégories de population. Depuis cette période, les prix des logements se sont accrus de 85% en moyenne en France. Pourtant, les conditions de logement des ménages n'ont jamais été aussi bonnes. On ne dénombre que 2,5% des logements sans confort minimum (wc intérieur et au moins une douche ou baignoire) alors que cette proportion s'élevait à 15% en 1984 et à 10% en 1988. Le nombre moyen de pièces est aujourd'hui de 4 (3 en 1954) et comme la taille des ménages a diminué, le nombre de pièces par personne est passé à 1,67 (il était de 1 en 1954). Malgré cela, les catégories des «mal-logés» sont toujours les mêmes : les personnes âgées et les ménages pauvres. Le cumul et l'enchaînement de situations en matière d'emploi, de logement, de vie familiale et sociale entraînent souvent des situations de grandes précarités qui touchent un éventail varié de la population : du SDF aux jeunes en passant par les familles apatrides ou immigrées. Il n'existe pas de données systématiques sur les difficultés d'accès au logement de ces personnes mais certains indicateurs peuvent apporter un éclairage sur ce problème : densité du parc social locatif, nombre de bénéficiaires d'allocations, recours aux centres d'hébergement et aux logements d'urgence, ... Les demandes d'accueil d'urgence se sont modifiées avec l'apparition d'une population plus jeune, plus féminisée, qui ne correspond plus à l'image traditionnelle du sans-abri, ce qui a eu pour conséquence une diversification des formes de réponses : samu social, accueil de nuit et de jour, mise en place des plans froid (alerte de niveau 2 et 3), hôtellerie sociale...

## SITUATION EN RÉGION CENTRE : FAITS MARQUANTS

- *Un équipement en logements sociaux en moyenne plus élevé qu'en France métropolitaine*
- *Un équipement en centres d'hébergement et de réinsertion sociale inférieur à la moyenne nationale excepté dans le département du Cher*
- *Une proportion de bénéficiaires d'aide au logement inférieur à la moyenne nationale*
- *Des places mises à disposition pour l'hébergement d'urgence hivernal*

### Taux d'équipement en logements sociaux dans les départements français en 2003 (parc public)



Source : Base de Données Sociales Localisées - DDE, DIRE, Ministère de l'Équipement et du Logement, INSEE Exploitation ORS Centre

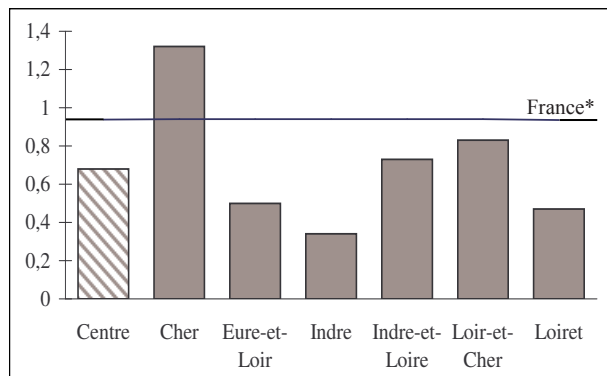
### • Le parc public des logements sociaux : une densité régionale plus élevée que dans l'ensemble de la France

La densité du parc locatif social a partout augmenté depuis une dizaine d'année. En 1996, elle se situait à 65 % pour la France entière et à 71% en région Centre. Sept ans plus tard, en 2003, on relève des taux respectifs de 70,8% et 74,8%. La région Centre est donc plutôt bien pourvue. Il existe cependant une disparité spatiale entre les six départements de la région : le Loir-et-Cher est le moins bien pourvu avec 64,1 logements pour 1 000 habitants tandis que l'Indre-et-Loire atteint 83,5%. Les autres départements se situent tous au-dessus de la densité nationale. En effectif, la région totalise 185 153 logements. Leur nombre est partout en augmentation excepté dans le Loir-et-Cher où l'on a une perte d'une centaine de logements en un an. Rappelons cependant que le parc social locatif n'est pas occupé exclusivement par des familles en situation de précarité, et ce, pour des raisons de mixité sociale.

*Le parc locatif social est composé de logements construits avec l'aide spécifique de l'Etat ou gérés par des organismes HLM à l'exclusion des logements-foyers, résidences universitaires, etc.*

# L'ACCES AU LOGEMENT

**Taux d'équipement en lits de CHRS pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans en 2004**



Source : DRASS - STATISS 2005 Exploitation ORS Centre  
\* pour la France : données de 2003

**Les foyers des associations regroupées par l'UNAF0 en 2004**

	Centre		France	
	Nbre d'établ.	Nbre de places	Nbre d'établ.	Nbre de places
AFTAM	10	1 160	919	11 300**
SONACOTRA	10*	1 300*		
CoATEL	8	416		
	} 28		} 2 876*	

Source : Aftam, Coatel, Sonacotra, Unaf0 Exploitation ORS Centre  
\* estimations  
\*\* lots quittancables

**Les foyers de jeunes travailleurs en 2004**

	Centre	France
Nombre d'établissements	16	407
Nombre de places	2 100*	40 000
Total des jeunes hébergés pendant l'année	3 750*	entre 93 000 et 96 000

Source : UFJT Exploitation ORS Centre  
\* estimations à partir des 11 foyers ayant répondu à l'enquête

## • Les CHRS

Plusieurs types d'hébergement sont impliqués dans la réinsertion sociale : les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'accueil de demandeur d'asile (CADA), les centres provisoires d'hébergement (CPH) et les centres d'accueil non conventionnés.

La région Centre compte 881 places en CHRS dont la moitié sont dans le Cher et l'Indre-et-Loire. Le but de ses hébergements est d'accueillir et d'orienter les personnes et familles qui connaissent de graves difficultés notamment économiques, familiales, de logement, de santé, d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Les jeunes de moins de 25 ans représentent près de 29% des personnes hébergées. Le nombre de places en CHRS et en CADA est en constante augmentation depuis 1996 : +140% en région Centre (+115% pour l'ensemble de la France)

## • Les foyers accueillant les migrants

L'UNAF0 (union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants et de résidences sociales) représente 96% de la capacité nationale des établissements. En région Centre, elle compte 3 organismes différents. En 2004, ces organismes ont offert près de 3 000 places dans 28 établissements qui regroupent trois types de logements : foyers de travailleurs migrants (FTM), centres d'accueil de demandeur d'asile (CADA) et centres provisoires d'hébergement (CPH).

Dans les foyers de travailleurs migrants (FTM), la quasi totalité des personnes hébergées sont des hommes seuls, de plus de 55 ans, originaires du maghreb. La population des centres d'accueil de demandeur d'asile est, quant à elle, composée de familles en provenance d'Afrique (République Démocratique du Congo, Nigeria, Mauritanie) et de Russie (Tchéchénie, Kurdistan). On constate une montée en charge de femmes seules avec enfants. Les établissements du CoATEL, implantés uniquement en l'Eure-et-Loir, ont accueilli près de 138 600 personnes en 2004 ; 69% sont de nationalité française. Les établissements de la SONACOTRA ont hébergé 1 088 personnes dont 91% étaient des hommes seuls.

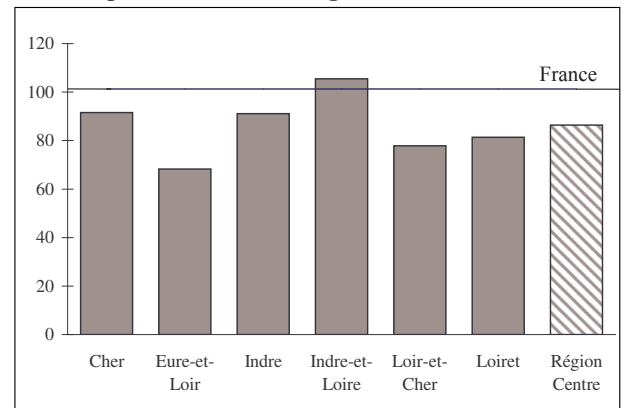
## • Les foyers de jeunes travailleurs

Ces foyers accueillent des jeunes de 16 à 30 ans pour une durée variable. En région Centre comme en France, on constate une réelle mixité dans la population hébergée : tous niveaux d'étude, tous types de situation professionnelle (stages, CDD, CDI, apprentissage, étudiants, ...). Dans la région Centre, un tiers des jeunes hébergés sont des femmes (42% en France), 77% ont moins de 25 ans (80% en France) et 39% sont salariés (40% en France). Le nombre de logements est resté stable tandis que le nombre de places a connu une baisse significative. La structure et l'offre des FJT a en fait évolué : le nombre de logement de type chambre a baissé au profit des logements de type T1, T2, ...

## ● Un taux de prestations d'aide au logement inférieur à la moyenne nationale

Les aides aux logements sont attribuées par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et se déclinent en trois types : APL, ALS et ALF\* selon la situation des bénéficiaires (revenus, statut professionnel, ...). En 2004, en France métropolitaine, on dénombre 6 millions de bénéficiaires d'aides au logement dont 216 000 en région Centre, soit des taux respectifs de 101 et 86 pour 1 000 personnes. La région se place au 20<sup>ème</sup> rang national, avant l'Alsace et l'Ile de France. Globalement, le nombre d'allocataires est en baisse. En région Centre, il est passé de 216 291 en 2003 à 215 199 en 2004, soit une perte de 0,5% en un an (0,6% pour la France métropolitaine).

**Nombre de bénéficiaires de prestations d'aide au logement pour 1 000 personnes dans les départements de la région Centre en 2004**



Source : CNAF, CCMSA

Exploitation ORS Centre

### \*Les allocations au logement :

*L'allocation de logement social (ALS) touche particulièrement des ménages aux ressources modestes tels que RMIstes, demandeurs d'emploi qui ne sont plus indemnisés, ...*

*L'allocation de logement familial (ALF) est généralement attribuée à des familles moins démunies que celles bénéficiant de l'ALS, mais pour qui la présence de personnes à charge maintient un quotient familial faible. Elle peut être attribuée pour une location ou pour une accession à la propriété.*

*L'aide personnalisée au logement (APL) est souvent destinée, soit aux ménages résidant en logement HLM conventionnés, soit aux accédants à la propriété bénéficiant de prêt aidé ou conventionné.*

## ● L'hébergement d'urgence dans le cadre du plan hivernal

Chaque année, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, le plan hivernal renforce un dispositif permanent d'hébergement d'urgence. Il s'inscrit dans un dispositif général d'accueil, d'hébergement et d'insertion et est destiné aux personnes sans domicile fixe. Il remplit une mission qui va de l'accueil en urgence à l'accompagnement vers une insertion sociale durable en lien avec les collectivités locales. Ce plan s'articule autour de 4 piliers : l'hébergement d'urgence, l'écoute téléphonique au 115, les équipes mobiles, appelées «maraudes», et les lieux d'écoute de jour. Au début de l'hiver 2005-2006, 9 000 places étaient déjà mobilisées sur l'ensemble du territoire en plus des 20 900 qui le sont tout au long de l'année. En région Centre, à la date du 4 décembre 2005, le niveau 2 (grand froid) avait déjà été atteint et 98 places avaient été mises à disposition pour les personnes qui en ont fait la demande. Pendant l'hiver 2004-2005, le niveau 3 a été atteint pendant trois semaines, du 27 décembre 2004 au 16 janvier 2005. Pendant cette période, près de 300 places ont été mises à disposition des personnes sans abri de la région Centre.

**Capacité d'hébergement d'urgence durant le plan hivernal 2004-2005**

	Centre	France métrop.
Niveau 1	289	5 380
Niveau 2	192	2 680
Niveau 3	294	3 000*

Source : Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, DRASS

\* estimations pour l'hiver 2005-2006

Exploitation ORS Centre

### Le plan hivernal 2005-2006

*Alerte de niveau 1 : le plan hivernal est mis en place dans tous les départements du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Il prévoit l'ouverture de capacité d'hébergement supplémentaire (5 334 en France), la mise en place d'équipes mobiles d'aide type «samu social», le renforcement du «115».*

*Alerte de niveau 2 «Grand froid» : il est déclenché par les préfets en cas de températures négatives le jour et comprise entre -5°C et -10°C la nuit. Il prévoit la mise à disposition de places d'hébergement supplémentaires (3 809 places en France), un renforcement des équipes du 115, une intensification des «maraudes» par les équipes mobiles et l'ouverture d'un local abrité pour les personnes qui refuseraient un hébergement.*

*Alerte de niveau 3 «Froid extrême» : il est déclenché par les préfets en cas de températures négatives le jour et inférieures à -10°C la nuit. Ce niveau relève des procédures prévues pour la mise en oeuvre des plans d'urgence et de sécurité civile placés sous l'autorité des préfets. En France, 3 291 places ont été identifiées pour répondre à ce besoin éventuel.*

# L'ACCES AU LOGEMENT

## Profil des demandeurs d'hébergement d'urgence en région Centre Exemple de l'agglomération de Tours

### ● Observatoire national du numéro d'urgence 115

Pendant la période du 15 au 28 avril 2004, au niveau national, les caractéristiques des personnes appelant le 115 semblent relativement stables par rapport aux enquêtes d'avril et novembre 2003. Cependant, le poids des jeunes de moins de 25 ans est en augmentation. Le taux de réponse négative à une demande d'hébergement est de 44% : il s'explique par le manque de places disponibles. L'ouverture de nouveaux sites pallie partiellement ce manque au moment du lancement de la campagne hivernale. Ces chiffres traduisent une demande toujours en hausse et supérieure à l'offre.

Au niveau régional, la moyenne d'âge des appelants est inférieure à la moyenne nationale. Concernant l'origine des appels, 63% des appelants sont des usagers contre une moyenne nationale de 76%. De ce fait, les appels provenant des intervenants sociaux et des particuliers sont plus importants. Les appels concernent davantage des demandes d'informations relatives au droit. En parallèle, les demandes de logement semblent moins importantes en région Centre que sur l'ensemble du territoire (respectivement 57% et 69%).

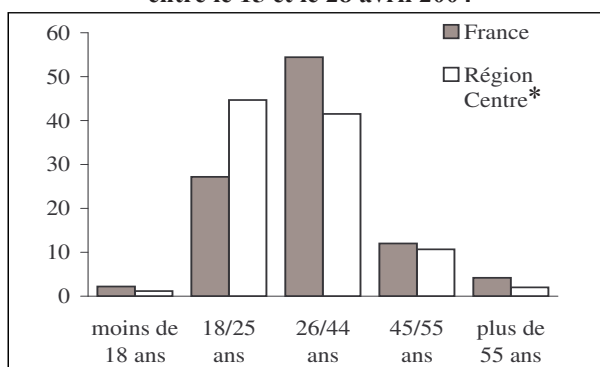
### ● L'accueil d'urgence dans l'agglomération de Tours

En Indre-et-Loire, le 115 est géré par l'Entr'Aide Ouvrière ; c'est elle qui, par le biais du centre d'accueil, de santé et d'orientation pour l'urgence sociale (CASOUS), gère le placement dans les 11 centres d'hébergement d'urgence (5 établissements sont ouverts temporairement selon les saisons). Sur les 6 200 demandes d'hébergement faites en 2004 auprès de l'Entr'Aide Ouvrière, on recense plus de 2 000 usagers. La grande majorité de ces personnes sont des hommes seuls (89,2%). L'âge de la moitié d'entre eux n'est pas connu mais, si la proportion des moins de 25 ans monte en charge, les adultes de 25 à 40 ans restent les plus nombreux.

La Croix Rouge effectue des «maraudes» pour aller à la rencontre de ceux qui restent dehors. En 2004, pendant les 170 maraudes, les équipes de la Croix Rouge de Tours sont entrées 2 395 fois en contact avec ce public. Elles effectuent des maraudes tous les mardis et jeudis soirs de l'année de 20 heures à minuit et demi, le dimanche quand le plan urgence est déclaré (en période hivernale) et tous les jours en cas d'alerte de niveau 3 (déclenchée par la préfecture et la DDASS) pendant les périodes de très grand froid. Les personnes rencontrées se sont souvent retrouvées sans abris après la perte d'un emploi ou une rupture familiale difficile. Les jeunes sont majoritairement en groupe tandis que les personnes plus âgées semblent plus solitaires. La Croix Rouge rencontre également des gens de passage qui voyagent de ville en ville, souvent accompagnés d'animaux et des demandeurs d'asile en attente de décision ou déboutés. Sur les 431 demandes d'hébergement faites par les personnes rencontrées pendant ces maraudes, 309 ont pu être satisfaites par un accueil dans un des centres d'hébergement d'urgence de l'agglomération tourangelle\*.

\*Source : Croix Rouge Française - Conseil Départemental 37 - extrait d'entretien

Age des personnes ayant fait appel au 115  
entre le 15 et le 28 avril 2004

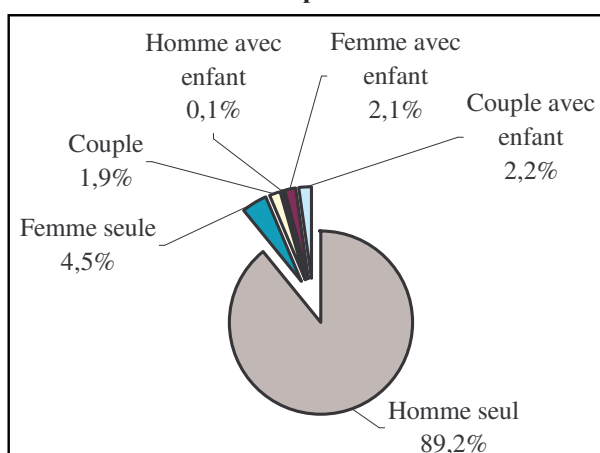


Source : FNARS - Mission Veille sociale et Habitat

\* données pour l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret

*La Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) fédère au plan national 750 associations et organismes publics soit près de 2 200 établissements et services et notamment les centres gestionnaires du numéro d'urgence 115.  
FNARS : 76 rue du Faubourg Saint Denis 75010 Paris  
tél. 01 48 01 82 00 - site : <http://www.fnars.org>*

Profil des demandeurs d'hébergement au 115 de  
l'Indre-et-Loire pour l'année 2004



Source : Entr'Aide Ouvrière Tours

*L'Entr'Aide Ouvrière gère les appels du 115 dans le département de l'Indre-et-Loire. Son but est d'assurer un accueil sans réserve à toute personne à la rue, de mener une action de prévention étendue pour s'attaquer aux causes mêmes de l'exclusion, de permettre à toute personne l'accès à une autonomie durable, de développer un réseau solidaire.*